

## Fiche de poste « infirmier de parcours » - CPTS

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste	<b>INFIRMIER DE PARCOURS</b>
PRÉSENTATION DU SERVICE	
Mission principale de la CPTS	La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé a pour objectif de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients dans un souci de continuité, de cohérence, de qualité et de sécurité, par une meilleure coordination des acteurs qui la composent, au service de parcours de santé structurés, afin de répondre aux besoins de santé de la population locale.
Positionnement hiérarchique	Sous la responsabilité hiérarchique du Président de la CPTS et des membres du bureau, l'infirmier de parcours participe au développement de la CPTS et coordonne les actions de parcours qui lui sont confiées en collaboration avec les autres professionnels de la CPTS.
MISSIONS DU POSTE	
Missions	<p><b>Il contribue à l'efficience de la prise en charge pluri-professionnelle des patients. Il facilite et motive la coordination entre tous les professionnels de santé.</b></p> <p><b>Maintien à domicile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il poursuit les actions mises en place par le groupe de travail « maintien à domicile » et poursuit son développement : repérage de la fragilité à domicile et actions pour favoriser le parcours de soin à domicile.</li> <li>- Il propose aux soignants des actions et protocoles pour chaque situation de fragilité repérée, avec le consentement du patient, que la fragilité soit médicale, sociale ou mixte. Il accompagne leur mise en application.</li> <li>- Il veille à l'application des solutions proposées et évalue leur efficacité.</li> <li>- Il sensibilise les professionnels de santé, les patients et leur famille à la prévention.</li> <li>- Il vérifie la coordination des actions et la cohésion d'ensemble.</li> <li>- Il relève régulièrement les mesures des indicateurs définis et assure un retour au bureau.</li> <li>- Il participe au projet ICOPE</li> </ul>

## Fiche de poste « infirmier de parcours » - CPTS

	<p><b>Insuffisance cardiaque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il sensibilisera le maximum de professionnels aux premiers signes de décompensation de l'insuffisance cardiaque (EPOF).</li> <li>- Il formalisera la coordination de la prise en charge (cardiologues correspondants).</li> <li>- Il organisera un réseau d'éducation thérapeutique pour les patients insuffisants cardiaques (en lien avec ce qui existe déjà).</li> </ul> <p><b>Lien ville-hôpital</b></p> <p>Ce lien sera développé de façon privilégiée avec l'hôpital de l'Arbresle. Il pourra se développer à l'avenir avec d'autres hôpitaux / cliniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il développe le lien entre les professionnels libéraux et le personnel hospitalier (médecin, assistante sociale, infirmière, cadre, ...) dans le but d'optimiser la qualité de soin des patients.</li> <li>- Il établit en lien avec les professionnels hospitaliers et libéraux et en accord avec les recommandations de bonne pratique de la HAS un parcours « entrée » et « sortie d'hospitalisation » pour garantir à l'ensemble des acteurs une transmission des informations et la continuité des soins (données nécessaires à transmettre, remplissage des cartes mémos, informations des professionnels libéraux de la sortie du patient,...) et réduire la morbi-mortalité autour d'une hospitalisation</li> <li>- Il crée un outil de suivi des indicateurs et de traçabilité de ses actions pour la CPTS et l'Hôpital,</li> <li>- Il évalue son parcours grâce à un questionnaire de satisfaction du patient et des professionnels et y apporte les mesures correctives.</li> </ul>
<p><b>COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE</b></p>	
<p>Les prérequis pour le poste</p>	<p><b>Les « savoirs »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du système de santé et acteurs en santé</li> <li>- Connaissance des professionnels de santé libéraux, hospitaliers et des structures de services à domicile</li> <li>- Connaissance de la vie associative</li> </ul> <p><b>Les « savoir-faire »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de parcours pluri-professionnels</li> <li>- Animation d'un groupe de travail pluridisciplinaire, dynamiser</li> <li>- Capacité de communication régulière, claire et concise</li> <li>- Rédaction de comptes rendu</li> <li>- Gestion des budgets alloués aux missions</li> <li>- Maîtrise des outils informatiques (word, excel, monsira,...)</li> </ul>

## Fiche de poste « infirmier de parcours » - CPTS

	<p><b>Les « savoir-être »</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité d'écoute et relationnelle, dialogue, diplomatie</li><li>- Capacité d'adaptation aux situations, à différents interlocuteurs</li><li>- Capacité d'analyse et de synthèse, force de proposition</li><li>- Sens du travail aussi bien individuel que collaboratif</li><li>- Secret médical</li><li>- Rigueur, réactivité, organisation, impartialité ++</li></ul>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE</b>	
Qualification, contrat, statut	<p>FORMATION INITIALE : INFIRMIER CDD de 6 mois renouvelable, ayant vocation à évoluer en CDI. 3 jours par semaine. Horaires en soirée possibles (réunions). Début de la mission : septembre-octobre 2023 Catégorie d'emploi : cadre, employé... Rémunération selon profil Permis VL</p> <p>Envoyer votre candidature à : <a href="mailto:coordination@cpts-montsdulyonnais.fr">coordination@cpts-montsdulyonnais.fr</a></p>